

Nom et coordonnées de l'école Maternelle Lou Pin bert Commune : Le Barp	<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE PREMIER TRIMESTRE</p> <p>Date : 17 février 2025</p>
---	--

Présents

Présidente (directeur d'école) : Mme VIDAL Elisabeth Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Lalanne

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mme VIDAL Mme COSSON Mme GARRIC	Mme VALERO M. BASSET	Mme KASBARIAN M. DAVID	
ATSEM			

Excusés : Mme RAMUS (IEN)

Début du conseil d'école : 18h

Secrétaire de séance : Mme GARRIC

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève :

- . **PPRE** : Programme personnalisé de réussite éducative
- . **RASED** : Psychologue de l'éducation Nationale : Mme Lacam.
Maîtresse spécialisée ADR : Mme Foucher.

. **Equipe éducative** : Elle est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élèves l'exige qu'il s'agisse de l'efficacité scolaire, de l'assiduité ou du comportement.

L'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombent la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Elle comprend le directeur d'école, le ou les maîtres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés dans l'école.

Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves de l'école ou par un autre parent d'élève de l'école.

Code de l'éducation, article D321-16

. **APC** : Aide pédagogique complémentaire. Cette aide concerne spécifiquement des activités relatives à la maîtrise du langage.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance :

L'Éducation Nationale contribue à la Protection de L'enfance à la fois par des actions d'éducation et de prévention en direction de tous les élèves et par une mission de protection des enfants en danger ou susceptibles de l'être.

Au sein des écoles, différents professionnels travaillent en équipe pour évaluer les situations d'enfants en danger ou en risque de l'être.

Les assistantes sociales, le médecin et l'infirmier scolaire ont des missions spécifiques au regard de la protection de l'enfance précisées dans leurs circulaires de missions.

L'évaluation se fait dans le cadre d'un travail de partenariat avec les services médicaux-sociaux du Conseil Général et les services spécialisés.

Le directeur d'école,

- en cas de suspicion d'enfant en danger, sollicite le service social du Conseil Général dans le cadre d'un travail en partenariat.
- évalue la pertinence de la mise en place d'une réunion d'évaluation avec l'enseignant, la psychologue de l'école, le médecin de l'Éducation Nationale et l'infirmier de l'Éducation Nationale.

Le médecin repère les enfants en danger ou en risque de l'être lors des bilans de santé.

En maternelle, le médecin scolaire prend en charge les élèves de Grande section. Dans les faits, il n'y a pas de médecin scolaire sur le secteur cette année.

Les enfants de moyenne section sont suivis par le médecin de PMI et ont été vus par les infirmières et puéricultrices de la PMI (cette année, au mois de mai). Objectif : vérification langage, ouïe, dépistage.

Les petites sections sont maintenant vues par un orthoptiste de le cadre du dépistage visuel en Gironde. Cette année, le dépistage a eu lieu le 30 novembre 2023.

Le contrôle de l'assiduité scolaire est également un indicateur.

Protocole de prise en charge d'une situation de harcèlement :

Un protocole spécifique départemental est mis en place pour la gestion des cas de harcèlement. Les maternelles ne font pas partie intégrante du programme phare, mais tous les enseignants de l'école ont été sensibilisés et formés.

II) Projet et vie de l'école :

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et actions communes de l'école:

Le marché de Noël : cette manifestation a permis de rapporter 400€ à la coopérative scolaire

- Goûter de Noël : il a eu lieu le vendredi 20 décembre. Le père-Noël nous a rendu visite et tous les enfants se sont régalés.

- **Spectacle** : mardi 21 janvier « Léon mange ton assiette » proposé par La Cie des miettes et l'atelier de Gepetto a remporté un franc succès

- **Goûter des rois et des reines** : le jeudi 23 janvier encore un moment festif et apprécié. Les enfants ont présenté leurs chansons aux autres classes.

- **Carnaval** de l'école le 20 mars sur le thème « la musique ». Préparation et photos au sein de la maternelle, défilé à l'élémentaire, concert et goûter à la maternelle. Même programme que d'habitude : les enfants arrivent déguisés, photos dans les classes et collectives, défilé à l'élémentaire, confettis. Goûter l'après-midi, nous demanderons des gâteaux aux familles.

Seul changement, Florian ne nous accompagnera pas en musique et il n'y aura pas de concert, faute de budget.

- **Piscine** : Mme COSSON (du 4 février au 15 avril) le mardi après midi de 14h30 à 15h30.

- **Fête de l'école** : le vendredi 27 juin en collaboration avec l'aps

Ecole : Danses - Tombola

APS : stand de jeux

Comité des fêtes : restauration

Une réunion pour finaliser l'organisation est prévue le jeudi 13 mars.

a) **b) Organisation des liaisons inter-cycles :**

Évaluations CP : les résultats sont pris en compte et sont une orientation pour le travail en maternelle.

Liaison GS/CP : échange entre les enseignantes pour le suivi des élèves ainsi que pour la progression des apprentissages. Conseils de cycle pour la mise en place d'outils facilitant la liaison GS/CP.

Cette année :

- semaine des jeux (date non définie).

- Repas au self de l'élémentaire (date non définie).

III) Fonctionnement de l'école :

a) **Bilan intermédiaire sur la sécurité :**

- Exercice incendie : effectué le 13/02/2025 (2min40)

Nous n'avons plus de clé pour réarmer le système.

- Exercice PPMS confinement Risque Majeur sera effectué le 21 février.

- Rappel : le registre de sécurité doit être dans le bâtiment et ne l'est toujours pas.

La mairie répond que l'armoire va être installée dans le bureau de M. CHEBAB.

b) Bilan intermédiaire sur la Coopérative :

Comme tous les ans, cré-art nous a demandé quels étaient nos projets, pour nous aider dans leur financement. Cette année, nous avons besoin d'acheter un coffre de rangement à roulette pour les ballons de la salle de motricité (309€).

- Action FCPE : Nous avons fini les bonhommes pour les boites.
- Action paradiscol'eyre : les chocolats ont-ils eu du succès ?

Réponse : cela a bien fonctionné, mieux que l'année dernière.

c) Budgets municipaux :

Bilan budget 2024 :

Cette année encore, nous avons rencontré des problèmes au moment de la clôture du budget. Toujours des difficultés avec le service de comptabilité (commande bloquées, sorties refusées) liées à des erreurs de ventilation, de compta. Problèmes rencontrés par tous les directeurs de la commune.

Mmes Delrue et Gazeau prennent le relais pour les bons de commandes concernant les bus, les loisirs et les fournitures. Nous sommes confiants.

La mairie explique que Mme Gazeau va faire le point tous les trimestres avec chacun des directeurs pour anticiper les erreurs.

Investissement : 1 canapé et 2 chauffeuses par classe pour les coins « écoute ».
1 lot de 10 roues de motricité pour la cour.
1 ordinateur portable pour la direction.

d) Travaux :

- étagères mezzanines dans les classes 1 et 2 (le dst a visité les classes et constaté l'année dernière à cette époque).

La mairie attend l'aval de la commission de sécurité qui aura lieu le 7 novembre 2025. En effet, les mezzanines ne sont pas conçues pour qu'il y ait du stockage. Les enseignantes précisent qu'il ne s'agit pas de stockage, juste une place pour poser les accessoires de la dînette.

- problème des crottes de pigeons.

La mairie explique que des solutions ont été trouvées. Plusieurs sites sur la commune sont touchés par ce problème. Ces solutions ont été budgétisées par les services techniques. Le budget sera voté le 8 avril.

- Ménage du gymnase, des sanitaires, des halls et du couloir.

Une réunion a eu lieu avec Mme Gazeau et le personnel concerné.

Cela va se mettre en place rapidement. Pour l'instant, il y a un gros manque de personnel avec l'épidémie de grippe.

e) Organisation de l'accueil de élèves en PS :

- accueil des familles :

Pour l'admission, la directrice reçoit les familles individuellement (présentation de l'école et visite, réponses aux questions).

Une demi-journée d'adaptation est organisée fin mai. Les parents viennent passer 2h dans la classe avec leur enfant (5 parents par jour).

La possibilité de mettre en place une rentrée échelonnée va être demandée à l'inspection.

Les enfants rentreraient alors sur les deux premiers jours de classe.

- passerelle petite enfance :

Liaison avec la crèche « les fripounets » pour les futurs petits : accueil des futurs élèves de PS qui sont à la crèche sur deux matinées.

Une réunion est prévue mardi 18 février avec M. Basset, les directrices des 2 maternelles et Mme Lamothe du RPE. Une autre le vendredi 21 février avec les crèches pour finaliser l'organisation de cette année.

IV) MAIRIE :

Questions des parents :

PARADISCOL'EYRE :

1) Passerelles entrée en PS : quel dispositif sera proposé pour les enfants de la crèche et des assistantes maternelles ?

Vu précédemment

2) Passerelles GS-CP : Quel dispositif sera mis en place cette année ?

Vu précédemment

3) effectifs PS rentrée 2025-2026 : selon nos informations 68 enfants feront leur entrée à l'école. 55 aux lutins. Quelles sont la ou les pistes retenues pour équilibrer les effectifs à LPB ? Est-il envisagé de revoir la carte scolaire ?

Lecture du compte-rendu de la réunion mairie.

Cette année pas de possibilité d'ouverture sur LPB.

La carte scolaire va être retravaillée à partir de septembre 2025.

4) Quelles sont les sorties scolaires prévues d'ici la fin de l'année.

Tentative d'inscription au festival échappée belle.

5) La vente de chocolats a permis de récolter 180€ pour l'école.

Y-a-t'il des projets pouvant bénéficier à l'ensemble des élèves que vous souhaiteriez mener avec cette somme ?

Il est très difficile d'envisager un projet avec cette somme. Néanmoins elle va être très utile pour l'achat de fournitures spécifiques.

6) Organisation de la fête de fin d'année, pouvez-vous nous confirmer la date et les modalités retenues.

Vu précédemment

FCPE :

1)Un point d'avancement sur les travaux de l'école demandés (portillon, ouverture des portes de la cour depuis l'extérieur, ajout d'étagères dans les classes, remplacement des porte-manteaux cassés...)

Le portillon ne ferme toujours pas.

La commission de sécurité ne valide pas la gachette, la solution idéale n'a toujours pas été trouvée.

Les portes de la cour sont toujours bloquées depuis l'extérieur.

Les classes 1et 2 n'ont toujours pas leurs étagères. (vu précédemment)

2) Un point sur la répartition de l'espace entre l'école et l'APS :

L'APS utilise les classes Zaza et Bibounde, le gymnase, la cour et le dortoir du couloir.

3) Le carnaval de mars au sein de l'école : qu'est-il prévu ?

Vu précédemment

4) Fête de l'école : quelle est l'organisation envisagée par l'école, par l'APS pour cet événement ?

Vu précédemment

5) Action FCPE sur les « boîtes à sucre » : Avez vous rencontré des problèmes ?

Aucun

6) Exercices école (ex PPMS attentat-intrusion) : quels sont les premiers retours du dispositif My Keeper ?

Tout a bien fonctionné.

Seul problème : Mme Cosson n'a pas reçu de sms, nous avons fait remonté.

7) Les difficultés d'organisation avec la comptabilité sont elles résolues ?

Vu précédemment

8) Quel effectif est pressenti pour 2025. avec quelles conséquences pour l'école ?

Vu précédemment

9) La sortie du 27/ 01 annulée pourra t-elle être reprogrammée ?

La sortie est annulée pour cette année

10) L'école a-t-elle pu obtenir des places pour le festival de Bordeaux ?

Nous attendons le mail pour les inscriptions

11) Quel retour faites-vous sur le marché de Noël ?

Celui-ci s'est très bien passé. Les difficultés financière des Français se font ressentir. De moins en moins de bénéfices depuis plusieurs années.

Fin du conseil d'école :

Prochain conseil d'école aura lieu le : 2 juin 2025

Fait à Le Barp , le 17/02/2025

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :